

SYNERGIE

LE MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

N°4 • JUILLET 2022

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



LE POINT SUR
Les aides
financières pour
vos travaux

UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS
À la découverte de
Polestar, Afyren Neoxy,
CIRCA et Serplaste

► l'actu du semestre

***Cinéma en
plein air sur
notre territoire***



www.agglo-saint-avold.fr



Avec Florence Guillemin

► Nouvelle directrice du groupement Européen de coopération Territoriale

Florence Guillemin a pris ses nouvelles fonctions le 10 janvier dernier. Après avoir dirigé pendant une dizaine d'années un cabinet de conseil en stratégie institutionnelle à Berlin, elle rejoint notre région au sein de l'Eurodistrict afin de piloter la mise en œuvre de la stratégie territoriale 2027 en élaborant et instruisant les futurs projets de coopération transfrontalière. L'Eurodistrict, c'est cinq collectivités intercommunales en Moselle-Est et la Communauté Urbaine de Sarrebrück. La région Saar/Moselle compte environ 600 000 habitants, ce qui nous positionne parmi les régions européennes. Il nous faut donc renforcer l'attractivité de notre région transfrontalière et défendre ses intérêts.



Avec Jean-Bernard Martin

► Président du Syndicat intercommunal pour l'entretien et l'aménagement de la Rosselle

Lors de son entretien avec le président du SIEAR, Salvatore Coscarella a souhaité avoir des explications sur un problème récurrent auquel doivent face les riverains de Moulin-Neuf : des terrains systématiquement inondés à chaque épisode de pluie et l'existence de déchets potentiellement polluants au bord de la Rosselle. Même si les difficultés ne relèvent pas de la compétence de la CASAS, le président accorde beaucoup d'importance au quotidien des administrés.



Avec Marie-Gabrielle Chevillon

► Vice-présidente de la Région Grand Est en charge de la cohésion des territoires et de la contractualisation

Le président a échangé sur les projets prioritaires de la CASAS pour les cinq prochaines années dans le cadre des Pactes territoriaux de relance et de transition écologique qui concernent les communautés de communes du Warndt, de Faulquemont et de Freyming Merlebach qui étaient représentées par leurs directeurs des services. Il a notamment insisté sur le soutien nécessaire de la Région aux projets structurants pour le territoire qu'ils concernent l'industrie, la santé ou la transition écologique.



Avec Patrick Weiten

► Président du Conseil départemental de la Moselle

Notre territoire a reçu la visite du Président du Conseil Départemental, Patrick Weiten qui est allé à la rencontre des élus locaux et des acteurs du territoire de Saint-Avold. Il était accompagné des conseillers départementaux du canton, Flora Pili et Emmanuel Schuler. Programme de la journée : visite des chambres d'hôtes et Cîtes du domaine du Moulin à Saint-Avold, de la carrière du Barrois à L'Hôpital et rencontre avec le Superintendant du Cimetière américain de Saint-Avold. Le président s'est également rendu à l'entreprise SME SAS à Folschviller ainsi qu'au Boxing Club à Saint-Avold. Sa visite s'est terminée avec l'inauguration de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Est Mosellan de Moissons Nouvelles à Saint-Avold.



Un territoire, des hommes, des femmes, des atouts...

Cela fait déjà deux ans que les élus des 41 communes qui composent la Communauté d'Agglomération ont mis en place une nouvelle gouvernance que j'ai l'honneur de présider. Nous travaillons d'arrache-pied pour transformer ce territoire malgré le rythme des vagues successives qui conditionnent au quotidien nos vies privées, professionnelles et publiques liées à la pandémie qui semble s'essouffler.

Et puis, cet autre virus qui refait son apparition aux limites de l'Europe et qui impacte le pouvoir d'achat de chacun n'est pas de nature à nous faciliter la vie. Face à cela, nous devons répondre dans la limite des compétences de notre établissement en nous appuyant sur les nombreux talents qui se trouvent sur notre territoire.

Le développement économique est un axe majeur de la Communauté d'agglomération. Nous sommes très attachés à valoriser les initiatives qui mettent en lumière nos entreprises. Les atouts de notre espace intercommunal sont considérables. C'est une évidence, même si cela apparaît parfois « lointain » pour celles et ceux d'entre nous qui souffrent, confrontés aujourd'hui à des difficultés économiques et sociales.

Mais ce potentiel est bien présent. Cette richesse, si variée, recouvrant à la fois des activités économiques, touristiques ou encore agricoles, aussi bien que de réelles ressources environnementales, doit permettre d'avoir une vraie ambition, une confiance en l'avenir. Nous avons le devoir de nous « battre » pour notre agglomération.

Mais il faut associer pleinement tous les acteurs, toutes les femmes et tous les hommes qui l'animent, le font vivre et le portent vers demain... Nous devons construire et partager une vision commune.

Tous vos élus sont très investis dans leurs responsabilités et prêts à relever les nombreux défis qui nous attendent. Durant les 4 prochaines années, grâce à une gestion particulièrement vertueuse de nos finances, nous allons engager notre Agglo' à relever 3 grands défis : le défi de la relance économique, le défi de la préservation de notre environnement, et le défi de la poursuite de nos actions au profit de tous les habitants du territoire.

C'est parce que nous partageons les mêmes valeurs : servir l'intérêt général dans un esprit d'efficacité, de simplicité, de confiance, de proximité que vous pouvez compter sur tous les élus de la CASAS.

Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération
Saint-Avoid Synergie, Maire de Valmont

2 ■ EN IMAGES

Les rencontres du
Président de la CASAS

4 ■ L'ACTU DU SEMESTRE

- La Fourrière Animale Intercommunale
- Le complexe nautique
- L'assainissement
- Centrale solaire de Porcelette...

11 ■ LE POINT SUR

La politique de l'habitat

13 ■ UNE COMPÉTENCE, DES PROJETS

- Polestar
- Afyren Neoxy
- CIRCA
- Serplaste

15 ■ L'OFFICE DE TOURISME DE SAINT-AVOID

Synergie #4 - Le magazine de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie - Juillet 2022 · Pour nous écrire : Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie - 10/12, rue du Général de Gaulle - 57500 Saint-Avoid · Tél. : 03 87 92 84 76 · Site Internet : www.agglo-saint-avoid.fr · Directeur de la publication : Salvatore Coscarella. Rédacteur en chef : Philippe Renard. Coordination : Coralie Baudoin · Rédaction : CASAS, Evicom · Secrétariat de rédaction : Evicom · Crédits photos et illustrations : Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie, Evicom, Clic's Saint-Avoid · Conception graphique, mise en page et impression : Evicom · Tirage : 26 500 exemplaires. Dépôt légal : à parution.

► Assainissement

Le filtre à roseaux, atypique et efficace

Dans le cadre de la fin des travaux de mise en conformité de l'assainissement, les élus du comité d'exploitation de la régie assainissement sont venus visiter le filtre planté de roseaux ou station d'épuration des communes d'Altrippe et de Leyviller. Un procédé pas tout à fait comme les autres.

Un filtre planté de roseaux est une station d'épuration dite rustique qui fonctionne sans électricité. On y retrouve les principes d'une station d'épuration classique des grandes villes avec notamment une partie prétraitement où les sables et les déchets grossiers sont piégés au travers d'un dessableur et d'un dégrilleur ainsi qu'une partie traitement où sont traitées les eaux usées. Le principe est le suivant : les eaux usées traversent deux étages constitués chacun de trois casiers indépendants. Chaque casier qui fonctionne en alternance d'une semaine à l'autre, est composé d'un filtrat constitué de trois couches successives de gravier ou de sable de granulométrie variable. Sur chacun se trouve un système de conduites d'alimentation qui permet de répartir l'ensemble des eaux usées sur la totalité de la surface. Ce procédé épuratoire consiste à infiltrer des eaux brutes dans un milieu granulaire sur lequel est fixée la biomasse épuratrice. Un système de conduites se trouve également dans le fond de chaque casier, il permet la récupération de l'eau pour l'envoi vers le deuxième étage ou vers la sortie de station. Ainsi les eaux usées traversent le premier puis le second étage et en ressortent épurées.



Sur chaque casier sont plantés des roseaux qui ont vocation à éviter la formation d'une couche en surface liée à l'accumulation des matières organiques retenues par la filtration. En effet, le système racinaire des roseaux permet de casser la croûte qui se forme à la surface et donc de permettre à l'eau de traverser le casier. En sortie de filtre, les eaux traversent une zone de rejet végétalisée pour parfaire l'épuration puis elles retournent au milieu naturel concluant ainsi le cycle de l'eau. Sur chaque

casier sont plantés des roseaux qui ont vocation à éviter la formation d'une couche en surface liée à l'accumulation des matières organiques retenues par la filtration. En effet, le système racinaire des roseaux permet de casser la croûte qui se forme à la surface et donc de permettre à l'eau de traverser le casier. En sortie de filtre, les eaux traversent une zone de rejet végétalisée pour parfaire l'épuration puis elles retournent au milieu naturel concluant ainsi le cycle de l'eau.

► Maison de la justice et du droit

Rapprocher la justice du quotidien des citoyens

Vous êtes victimes ou mis en cause ? Vous avez un problème de surendettement ? Une question sur le divorce, une séparation, une succession, le droit de la consommation, le droit du travail ou encore sur le logement ? La maison de la justice et du droit peut sans doute répondre à votre demande. Située 8, avenue de l'Europe dans le quartier du Wiesberg à Forbach, la maison de justice et du droit informe les usagers sur leurs droits, aide les victimes, oriente vers les procédures et intervient dans la résolution amiable

des litiges. Un greffier et un agent de la Communauté d'Agglomération de Forbach vous accueillent, vous écoutent et vous orientent sur place ou par téléphone vers différents intervenants : juristes, avocats, notaires, huissiers, conciliateur de justice et associations. Tous y tiennent des permanences gratuites.

Les rendez-vous peuvent être pris sur place lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00. Vous avez également la possibilité de joindre la maison de la justice et du droit par téléphone au 03 87 88 66 66.

► Complexe nautique

L'ÉTÉ À LA PISCINE



La saison estivale du complexe nautique de la CASAS débute le mercredi 22 juin et se termine le 31 août. Sur site, bassins de natation, d'apprentissage, plongeoirs et plaine de jeux aquatique pour les enfants jusqu'à 5 ans. Mais aussi terrains de Beach volley, pétanque, tennis de table sur site sans oublier les animations estivales gratuites sur site (consulter le programme d'animation au complexe nautique). Surtout, inscrivez la date du 7 août sur votre agenda : c'est la Fête de la Piscine organisée par la Communauté d'Agglomération !

Renseignements : Ouverture non-stop de 10h à 19h du lundi au dimanche et jours fériés compris / Tarif enfant (2 €) et adulte (2,50 €). Pique-nique sur place. Restauration sur place, glaces, boissons, viennoiseries et confiseries. Tél. : 03 87 92 02 98.

Et... une fête d'anniversaire inoubliable !

Si tu as entre 6 et 12 ans, viens fêter ton anniversaire au complexe nautique ! Profite de la piscine et de tes copains dans un cadre inhabituel et ouvre tes cadeaux au bord du bassin !

Bon à savoir

- Le mercredi & samedi après-midi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances scolaires sauf le dimanche.
- Limité à un anniversaire par jour et 10 enfants maximum.
- Pour les moins de 8 ans, prévoir 2 adultes accompagnateurs,

pour les plus de 8 ans seulement 1 adulte.

- 6 entrées enfants sont offertes et les autres sont payantes.
- Une table est réservée à l'espace goûter pour la famille qui vient fêter son anniversaire (hors période covid).
- Les bouteilles en verre ainsi que les bougies sont interdites au bassin.
- Possibilité de mettre les boissons ainsi que le gâteau au frais.
- L'été, les anniversaires sont aussi possibles mais il n'y a pas de table réservée, ni de possibilité de mettre quelque chose au frais.

► Tout savoir sur...

La Fourrière Animale Intercommunale



Généralités

Les animaux trouvés en état de divagation ou blessés sont pris en charge par les polices municipales qui les amènent, selon leur état, chez un vétérinaire ou à la fourrière animale. Les animaux sont gardés à la fourrière dans un délai maximum de huit jours francs et ouverts. Durant cette période, le personnel de fourrière est chargé de rechercher les propriétaires des animaux. À l'expiration des délais, les animaux non réclamés sont considérés comme abandonnés et deviennent la propriété du gestionnaire de la Fourrière Animale Intercommunale.

Restitution des animaux

Elle se fait sur rendez-vous après vérification de l'identité du propriétaire et de l'identification (tatouage, puce) de l'animal si besoin. Dans le cas où l'animal doit être identifié, les agents de la fourrière animale devront prendre rendez-vous avec le vétérinaire afin d'effectuer la démarche. L'animal ne pourra être rendu sans identification. Il faut aussi présenter le permis de détention pour les chiens de 1^{re} ou 2^e catégorie. Dans le cas où le propriétaire n'est pas en possession du permis de détention, le chien ne pourra être rendu. Les frais de garde sont calculés par jour de présence de l'animal en fourrière.

Tarifs

40 € pour une première capture.
80 € en cas de récidive.
10 € par jour de garde pour un chien.
5 € par jour de garde pour un chat.
Frais vétérinaires si besoin (soins, identification).

Contact : Fourrière Animale Intercommunale - Parc d'Activités Composite Park - 3, Impasse du Chevalement - 57890 Porcellette / Tél. : 03 87 92 00 99 / e-mail : policeintercommunale@agglo-saint-avold.fr - Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.

QUE FAUT-IL FAIRE SI...

J'ai perdu mon animal

Si vous avez perdu votre animal, contacter la Fourrière Animale Intercommunale au 03 87 92 00 99. Vous pouvez également contacter les vétérinaires et faire une recherche sur la page Facebook de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Je trouve un animal errant ou blessé

Dans tous les cas, ne prenez pas l'initiative de transporter vous-même l'animal chez un vétérinaire ou à la fourrière. Contacter votre mairie qui appellera la police municipale spécialisée dans la prise en charge des animaux.

Je souhaite abandonner mon animal

La police municipale intercommunale de la C.A.S.A.S. peut vous renseigner dans vos démarches.

Je détiens un chien de 1^{re} ou 2^e catégorie sans permis de détention

Le personnel de la Fourrière Animale Intercommunale ne peut vous restituer votre animal compte tenu de l'irrégularité de votre situation. Il vous indiquera alors les démarches à réaliser.

► **Emploi**

Morhange, pôle d'attractivité

Le 12 mai dernier, la ville de Morhange et l'UE57 en collaboration avec la Communauté d'agglomération de Saint Avold ont organisé une réunion « Cocktail des entreprises » à Domofutura.



À la suite d'une rencontre entre le Maire de Morhange et l'équipe Emploi formation de l'Union des Entreprises de Moselle (UE57) en début d'année, la problématique des besoins en recrutement et des difficultés rencontrées par certaines entreprises du bassin avaient été évoquées. L'idée a fait son chemin et le 12 mai dernier, une trentaine d'entreprises, des représentants de l'État, Pôle Emploi, Moselle Attractivité, et autres acteurs se sont retrouvés au Domofutura pour un « cocktail des entreprises ». Trois interventions ont été déclinées.

La première, présentée par Bernard Treuvelot, Premier adjoint au maire de Morhange, visait à montrer l'attractivité du territoire à travers les réalisations et les projets en faveur des entreprises et de leurs salariés (logement, hébergement, commerce, médico-social, éducation et petite enfance, services, loisirs...).

La deuxième développée par Xavier Marlin, Consultant RH, présentait le thème « recruter, intégrer, fidéliser » : nouveaux paradigmes et enjeux de qualité de vie au travail au service de la performance et à travers la marque employeur. Enfin, la troisième, assurée par Kévin Liegeois, permanent de l'UE57, visait à montrer le nombre conséquent de dispositifs d'accompagnement et de financements, pour l'emploi et la formation, en soutien aux entreprises. A noter que l'Union des Entreprises de Moselle porte le projet « Hub des Mobilités Professionnelles », dispositif qui permet aux entreprises qui le souhaitent, d'être accompagnées dans leurs difficultés emploi formation. Une fois le besoin, les difficultés identifiées, et grâce à un partenariat établi avec l'ensemble des acteurs sur le territoire, une mise en relation est effectuée pour qu'elles puissent proposer leurs solutions. Au terme de cette réunion, un questionnaire a été complété par les entreprises présentes. Un cocktail a clôturé la soirée de manière conviviale.

► **En images**

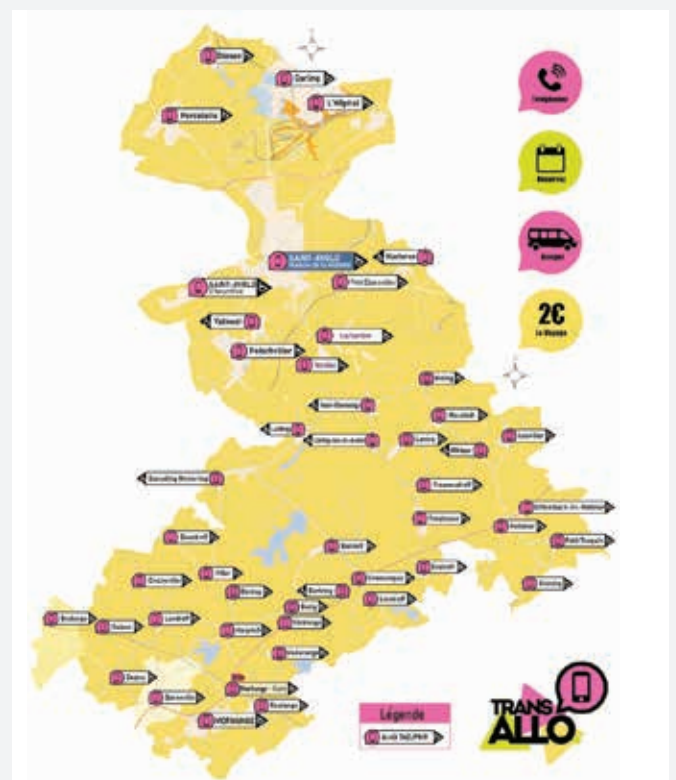
Une nouvelle ligne...

Depuis le 2 mai dernier, les usagers ont la possibilité de profiter de la ligne T1 qui relie le quartier Montet à Bellevue.



... Et transport à la demande sur le territoire

Avec le service à la demande Trans'Allo, simplifiez vos déplacements : choisissez votre arrêt, appelez le 0 800 610 903 et réservez votre trajet. Le service fonctionne toute l'année hors jours fériés du lundi au vendredi de 8 h à 17 h. Il y a une vidéo qui explique le dispositif sur la page Facebook de Transavold.



► **Tout savoir sur...**

France Services

Service excentré de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie qui permet aux usagers d'accéder en un seul et même lieu aux besoins du quotidien (CAF, Pole emploi, etc...), France Services à Morhange offre également la possibilité à la population, de suivre des formations dispensées par ses nombreux partenaires.

Vous connaissez certainement la Maison de Services Au Public (MSAP) de Morhange. Ce service avait ouvert ses portes le 2 octobre 2017 afin de faciliter les démarches administratives pour l'ensemble des habitants de l'inter-



communalité, voire au-delà. Depuis février 2020, la MSAP s'est transformée en France Services (FS), changement de nom mais pas de fonction. Depuis lors, elle regroupe 22 partenaires qui, pour la grande majorité, assurent des permanences dans les locaux de Morhange. Ainsi, ce sont près de 20 000 personnes qui ont pu être accueillies depuis l'origine. Pour recevoir dans les meilleures conditions possibles, 4 bureaux de permanences ont été aménagés. Une salle informatique équipée de 8 ordinateurs et d'une imprimante multifonctions est également à disposition pour faciliter le quotidien. France Services offre donc la possibilité, en un même lieu, d'être accueilli par un agent, d'obtenir des informations et d'effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. Sous la direction de Julie Messmer, les deux agents, Isabelle Dransart (animatrice FS) et Marco Iacona (stagiaire recruté via notre partenaire la Mission Locale), vous accueillent avec plaisir et professionnalisme.

Contact : Hôtel Communautaire - 2, rue de Pratel à Morhange au 1^{er} étage
- Tél. : 03 87 05 07 91 / Mail : franceservices@agglo-saint-avold.fr. Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 - 17 h 00 et le vendredi de 9 h 00-12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

Les 22 partenaires de France Services

EMPLOI : Pôle Emploi, Cap Emploi, AIDE (Association Intermédiaire pour les demandeurs d'emploi) et CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat)

SOCIAL : CMS (Centre Moselle Solidarités) Assistantes Sociales, professionnels de santé spécialistes de la pédiatrie préventive, psychologue, sage-femme / UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) / CAF (Caisse d'Allocations Familiales) / CMSEA (Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance de l'Adolescence et des Adultes) / MSA (Mutualité Sociale Agricole) / MOSA (Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne)

JEUNESSE : Mission Locale, Rectorat Académie Nancy-Metz

LOGEMENT : CALM (Centre d'Amélioration du Logement de la Moselle), ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement)

SANTÉ : CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

RETRAITE : CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail)

JUSTICE/ACCÈS AU DROIT : Conciliateur, SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation), UFC que choisir (Union Fédérale des Consommateurs)

FINANCES : CRÉSUS (Chambre Régionale de Surendettement Social), DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

MOBILITÉ : Wimoov.

► **Zoom sur...**

LES ATELIERS NUMÉRIQUES

Le 20 avril dernier, s'est tenu dans les locaux, le 1^{er} atelier numérique proposé par Moselle Fibre. C'est en présence du Président de l'intercommunalité, Salvatore Coscarella, et de son vice-président Antoine Franke, que le conseiller numérique Mickaël Torrent a présenté le thème de l'assurance retraite aux trois personnes inscrites désireuses d'en apprendre davantage sur cette thématique. D'autres ateliers ont d'ores et déjà eu lieu : 4 et 18 mai, 1^{er} et 15 juin 2022. Si d'aventure ces formations trouvent un fort écho auprès de la population, d'autres dates sont envisageables.

Pour tout renseignement ou inscription, n'hésitez pas à contacter Moselle fibre au 03 54 48 81 16 ou à vous adresser directement au personnel de la France Services.



► Centrale solaire de Porcellette

La transition énergétique est en marche

LUXEL, filiale d'EDF Renouvelables, a lancé un financement participatif, via la plateforme Lendosphere, dédié à la construction de la centrale solaire de Porcellette. Le projet se situe sur un ancien parc de stockage de charbon et de cokes, devenu une friche industrielle inexploitée. Les travaux ont débuté fin août 2021 pour une mise en service prévue au dernier trimestre 2022.

« Nous sommes très heureux de proposer à la population locale de participer au projet au travers du financement participatif. La centrale photovoltaïque permettra de donner une seconde vie à une ancienne plateforme de stockage de charbon et de cokes. Elle incarne ainsi parfaitement la transition énergétique en cours qui consiste à développer les énergies renouvelables pour répondre aux enjeux climatiques », annonce d'emblée Étienne Thomassin, Directeur du développement France LUXEL. Acteur de la transition énergétique et filiale à 100 % d'EDF Renouvelables, LUXEL intègre les compétences transverses lui permettant de développer, financer, construire et exploiter des centrales solaires au sol de grande puissance. Elle se charge également de la vente de l'énergie produite et de toute la partie technique, administrative et financière liée à la vie de ses centrales. D'une puissance totale installée de 9,9 MWh, la centrale photovoltaïque de Porcellette se compose de plus de 18 500 panneaux. Elle produira annuellement l'équivalent de la consommation électrique annuelle moyenne de 4 500 habitants. Ceci permettra d'éviter l'émission annuelle de plus de 2 700 tonnes de CO₂ dans l'atmosphère, de manière à produire une électricité locale et fiable, contribuant à la décarbonation énergétique en France.

Objectif rempli à 40 %

Lauréate de l'appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie, la centrale solaire de Porcellette, s'est engagée à proposer un financement aux habitants de la Moselle et à ceux des départements limitrophes - Bas-Rhin et Meurthe-et-Moselle - via Lendosphere, première plateforme de financement participatif en prêts et en equity dédiée à des projets de transition écologique. Depuis son lancement en décembre 2014, plus de 130 millions d'euros ont déjà été investis, par les 21 000 membres de sa communauté, sur 350 projets d'énergie renouvelable qui ont permis d'éviter l'émission d'1,5 million de tonnes de CO₂ par an en cumulé. D'un montant global de 145 000 euros, la collecte a déjà atteint 40 % de son objectif.



Le financement participatif, qu'est-ce que c'est ?

Le financement participatif (ou «crowdfunding», financement par la foule) est un mode de financement alternatif, facile et simple faisant appel au grand public. Des particuliers (ou personnes morales) apportent des fonds via une plateforme en ligne pour contribuer à la réalisation d'un projet. Sur la plateforme de Lendosphere, les projets, sélectionnés pour leur solidité financière, sont tous dédiés à la transition énergétique.

► Zoom sur...

LA DÉMARCHÉ

1. Vous créez un compte sur www.lendosphere.com et le créditez par carte bancaire ou virement
2. Vous cliquez sur la page dédiée au projet de Porcellette
3. Vous prenez connaissance des modalités d'investissement en ligne et pouvez investir (minimum 100 euros)
4. Les remboursements que vous percevrez seront crédités directement sur votre compte Lendosphere : vous pourrez à tout moment les virer vers votre compte bancaire traditionnel ou les réinvestir dans de nouveaux projets via Lendosphere, sans aucun frais.

Des questions ? Contactez-nous au :
01 42 06 85 30 ou contact@lendosphere.com

► Le point sur...

Les déchèteries

Le projet d'une nouvelle déchèterie à L'Hôpital est en phase de lancement. Le maître d'œuvre sera désigné cet été pour un début des travaux imminents. Pour mémoire, l'équipement sera doté de dix-huit quais et accueillera les usagers de deux communes membres – Porcelette et Diesen – qui se rendent actuellement à Creutzwald. Un appel d'offres sera émis pour la déchèterie de Valmont qui devrait abriter une plateforme déchets verts attenante à la structure existante : concrètement, ce sera une plateforme de dépose au sol dédiée aux usagers. Une manière de fluidifier la circulation lors de fortes affluences. Du côté de l'ex Centre Mosellan, la déchèterie de Vahl-Ebersing est également appelée à être remplacée. Pour l'instant, c'est la même commune qui a fait acte de candidature pour proposer un terrain à la future construction. Une étude de faisabilité



devrait rapidement suivre.

Enfin, la régie de collecte en fonction depuis de nombreuses années, va monter en puissance en s'installant dans le bâtiment de l'ex garage Hector à Vahl-Ebersing. Une structure vaste qui abritera l'ensemble des équipements et bien implantée géographiquement en étant au centre de l'agglomération Saint-Avoid Synergie.

► Internet

La fibre optique se déploie à grande vitesse

Il y a un an, la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie a signé la convention de déploiement de la fibre optique qui a permis à 1 470 logements et locaux professionnels d'être éligibles au très haut débit à Morhange.



La Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie a annoncé le lancement de la commercialisation du réseau fibre déployé par XpFibre, filiale d'Altice France, à Morhange. À compter du mois de septembre 2022, 500 logements supplémentaires seront éligibles à la fibre et la totalité le sera d'ici fin 2022. C'est une opération d'envergure qui est engagée, financée sur les fonds propres de XpFibre et qui s'inscrit dans le cadre du plan national France Très Haut Débit. À partir du réseau Fibre déployé, les opérateurs commerciaux peuvent, s'ils le souhaitent, proposer leurs offres aux habitants. Grâce à ce réseau, les particuliers, les entreprises et les collectivités peuvent désormais accéder au Très haut débit, téléphone et télévision en haute qualité dans des conditions de fonctionnement optimales. Les débits peuvent atteindre 50 fois la vitesse de l'ADSL.

► Politique de l'Habitat

Un dispositif efficace pour les propriétaires

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez bénéficier d'aides financières pour vos travaux ? La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie peut vous aider.



Dans un souci de redynamisation et d'amélioration du parc habitat, la Communauté d'Agglomération a mis en place deux dispositifs permettant aux propriétaires de bénéficier d'aides financières pour leurs travaux. D'abord, **l'OPAH** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est un outil qui s'étend à l'ensemble du territoire de la CASAS. En partenariat avec l'Anah (Agence Nationale de l'Habitat) ce dispositif a pour but de subventionner une partie des travaux éligibles pour les propriétaires occupants mais sous conditions de ressources (plafond disponible sur anah.fr), pour les propriétaires bailleurs mais sous condition d'une convention de plafonnement des loyers (plafond disponible sur anah.fr) et pour les copropriétés. Ce dispositif agit sur les travaux de rénovation énergétique (isolation intérieure et extérieure,

chaudière...), sur la mise aux normes du logement dégradés (sanitaire, chauffage, électricité...), sur les travaux d'adaptation du logement face aux handicaps et à la prévention du vieillissement (accessibilité, sanitaires adaptés...) et sur la réhabilitation des parties communes des copropriétés.

Ensuite, l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain) est, quant à elle, concentrée sur le centre-ville de Saint-Avold (Périmètre ORT). Si vous êtes propriétaire d'une habitation située dans le périmètre et que vous souhaitez y entreprendre des travaux de rénovation, d'adaptation de votre logement, vous pouvez y être éligible sous conditions de ressources. Pour bénéficier de ces différentes aides, il faudra dans un premier temps prendre contact avec le **CALM-SOLIHA** pour

étudier l'éligibilité de votre dossier. Une fois votre dossier validé, l'équipe du CALM-SOLIHA fera une analyse de votre logement et établira un plan de financement pour vos travaux. Enfin, un dossier de demande de subvention devra être constitué et transmis à l'Anah pour validation. **Les travaux doivent impérativement commencer après la validation de l'Anah.**

Pour prendre contact avec les équipes du CALM-SOLIHA, des permanences, sur rendez-vous, sont à votre disposition à Saint-Avold et à Morhange. Tél. : 03 87 75 32 28. Vous pourrez également demander des renseignements à cette adresse soliha.moselle@soliha.fr

Pour toute autre question et information liées à votre logement, vos droits, vos solutions, vous pouvez prendre contact avec l'ADIL pour bénéficier d'un accompagnement gratuit et personnalisés. Tél. : 03 87 86 46 62 ou par mail à l'adresse faire-moselle-centre@adil57.fr

► Trois questions à...

Gabriel Walkowiak

Vice-président en charge de l'Habitat

La politique de l'Habitat est une des compétences de la Communauté d'Agglomération. Quel est son objectif ?

La politique de l'Habitat tient une place importante dans les dispositifs et les actions que nous souhaitons porter dans l'intérêt des habitants de notre territoire. Sans un habitat de qualité et diversifié, il ne peut y avoir une réelle attractivité du territoire, un territoire qui attire, un territoire où il fait « bon vivre ». Dans cette optique, notre Communauté d'Agglomération s'implique totalement dans l'élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Justement, quelles sont les grandes lignes du PLH ?

Le PLH est le cadre stratégique sur lequel la CASAS doit s'appuyer pour mettre en œuvre ses actions dans le domaine de l'habitat. Le PLH est en cours d'élaboration et nous allons, dans le cadre d'un atelier de co-construction des orientations, définir avec les élus, les services de l'État et les partenaires, les grandes lignes de notre plan d'action pour les années futures. Il s'agira de tirer les grands enseignements du diagnostic et de réfléchir collectivement aux orientations souhaitées pour l'agglomération en matière de trajectoire démographique et résidentielle mais aussi de répondre aux besoins qualitatifs et quantitatifs du territoire

De manière plus concrète, quelles sont les actions qui sont ou seront engagées en faveur de l'habitat ?

Au-delà de ces réflexions, nous avons déjà anticipé et mis en œuvre des actions plus opérationnelles en direction du parc



privé pour les propriétaires occupants et les bailleurs. Ce sont les dispositifs d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec en parallèle les actions « Cœur de Ville » à Saint-Avoid et aussi « Petite Ville de Demain » de Morhange. Dans ces différents dispositifs d'OPAH et OPAH RU, la CASAS investit des sommes importantes pour améliorer l'habitat. Sur les 5 ans à venir, l'Agence nationale de l'Habitat, l'Anah, va apporter 4,6 millions d'euros et la CASAS va abonder ces aides à hauteur de 800 000 euros.

► Aide ciblée à l'investissement

POUR LES COMMERCES ET DE L'ARTISANAT DE PROXIMITÉ

Le dispositif d'aide ciblée à l'investissement des commerces et de l'artisanat de proximité est une aide directe qui doit permettre un soutien de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie aux commerçants, artisans, cafetiers, restaurateurs localisés dans les communes du territoire assumant des fonctions de centralités pour la réalisation de leurs investissements ainsi que l'achat d'équipements.

Cette aide permettra des investissements en faveur des travaux de rénovation des locaux d'activités, de la modernisation de l'outil de production, de la transition numérique mais aussi en faveur du développement durable... L'aide de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie correspondra à **20 % maximum** des dépenses subventionnables hors taxes, **30 % maximum** pour les entreprises situées dans un périmètre ORT relevant d'un programme de revitalisation « Action Cœur de Ville » ou « Petites Villes de Demain ». Le seuil minimum

d'investissement est fixé à **2 500 € Hors Taxes**. Le plafond de dépenses éligibles est fixé à **50 000 € Hors Taxes**. Une même entreprise ne pourra bénéficier de ce dispositif qu'une seule fois sur une période de 5 ans.

**Pour toute question sur cette aide, tél. : 03 87 92 84 76.
Le dossier de demande de subvention est à votre disposition au siège de l'Agglomération sis :
10-12, rue du Général de Gaulle à Saint-Avoid
Site Internet : www.agglo-saint-avoid.fr**

► Polestar

Pour une énergie décarbonée



Située entre le stade et la piscine de Saint-Avold, la centrale de cogénération Polestar alimentera plusieurs bâtiments publics en énergie. La « cogénération » consiste à produire deux types d'énergie en n'utilisant qu'un seul combustible : de l'électricité qui sera injectée dans le réseau public et de la chaleur pour les bâtiments publics autour, en brûlant du gaz. La régie communale

ambitionne de chauffer la piscine, le centre culturel Pierre-Messmer, la MJC et la salle des Congrès. La cogénération ne suffira pas pour ces immenses bâtiments et c'est une chaudière au gaz plus classique qui va jouer un rôle de soutien. D'un point de vue électrique, la centrale jouera un rôle sur les cinq mois les plus froids afin de suppléer les pointes de consommation hivernales.

► Afyren Neoxy

60 nouveaux emplois

Si le pétrole et le gaz naturel sont les principales matières premières utilisées pour produire des polymères absorbants, des solvants et autres composés chimiques, la plateforme pétrochimique de Carling/Saint-Avold se tourne de plus en plus vers la chimie verte. En témoigne l'implantation d'Afyren Neoxy qui va produire différents acides organiques à partir... de betteraves ! Le chantier de construction de cette nouvelle usine se termine. La mise en production va intervenir dans les mois à venir et tout se déroule conformément au plan de charge. Afyren Neoxy produira environ 16 000 t/an d'acides carboxyliques à partir de fermentation de sous-produits de l'industrie sucrière. Ce sont près de 60 nouveaux emplois qui ont été créés récemment pour un investissement total de 60 millions d'euros.



Salvatore Coscarella et Jean Saint-Donat, Directeur général de la société Afyren Neoxy.

► CIRCA

3^e unité de biochimie sur le territoire

Après les projets «Metex Noovista» et «Afyren Neoxy», la plateforme de Carling-Saint-Avold va accueillir une troisième unité de biochimie, la start-up norvégienne CIRCA. L'usine transformera de la sciure de bois pour en faire un solvant qui remplacera des produits pétroliers très toxiques. Ce sont 5 000 tonnes de cyrene qui seront produits sur le site de la centrale Huchet et qui se fera par le recrutement de 60 salariés dès la rentrée 2023 et un investissement total de 50 millions d'euros dont un soutien de 8,2 millions d'euros du plan de relance de l'État. Le cyrene est un solvant dipolaire aprotique dérivé de déchets et entièrement biodégradable. C'est une alternative écologique indispensable dans le monde d'aujourd'hui. Les solvants verts de Circa contribuent à la transition de la centrale au charbon de Saint-Avold. Avec ce projet, la plateforme chimique Chemiesis de Saint-Avold deviendra un pôle national de chimie verte et continuera ainsi sa transformation vers une industrie décarbonée.



Philipp Morgenhaler, directeur industriel mondial du groupe, Amanda Keogh en charge du développement durable et David Leduc manager général étaient présents pour parler de l'avancée de leur projet.

► Serplaste

Qualité à la française



Spécialiste de la menuiserie et du vitrage, Serplaste est implantée en Moselle depuis 1934. À l'origine de cette aventure entrepreneuriale, la menuiserie familiale Glock a su innover au fil des années, en concevant avec le bois, le PVC et l'aluminium, des gammes de fenêtres, portes et volets s'adaptant aux tendances décoratives et architecturales. Aujourd'hui, ce ne sont pas moins de 8 agences et 200 personnes qui distribuent le « label Serplaste » dans le Grand Est et l'Île de France.

Avec Bernard Treuvelot et Philippe Renard, vice-présidents de la CASAS, Salvatore Coscarella a rencontré Fabrice Stehly, directeur général de l'entreprise.

OFFICE DE TOURISME SAINT-AVOLD CŒUR DE MOSELLE



Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et 13h30 à 18h. Jusqu'à fin septembre, les samedis également de 10h à 12h30 et 13h30 à 17h.

Une équipe dynamique à votre service !

L'ÉTÉ EST ARRIVÉ EN CŒUR DE MOSELLE...



Comme un air de vacances à la Mutche !

La base de loisirs ouvre ses portes en juillet et août, pour le plus grand plaisir de tous. Au programme : bronzage sur le sable, baignade (piscine ou étang), aire de jeux pour les enfants, beach volley, barbecue... de bons moments en perspective !

Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 10h à 20h et du vendredi au dimanche de 10h à 22h. Entrée : 2 € en semaine et 3 € le week-end (+2€ pour la piscine accessible de 13h à 18h).

Les dernières publications de l'Office de tourisme

Le guide touristique 2022

Patrimoine, loisirs, restaurants, hébergement... tout ce qu'il y a à découvrir en Cœur de Moselle



Le guide pratique 2022

Joindre l'utile à l'indispensable...



Le guide de l'été 2022

16 pages de manifestations et de loisirs de juin à septembre en Cœur de Moselle



Ces brochures sont disponibles gratuitement à l'Office de tourisme et/ou en téléchargement sur www.saintavold-coeurdemoselle.fr

Nouveautés en boutique !



*Pièce souvenir de collection « Saint-Avold ». 2 €

*Randoland

Des parcours à faire en famille et des énigmes à résoudre pour les enfants (de 3 à +10 ans). Au choix Saint-Avold, Boulay, Faulquemont, Creutzwald et Morhange. 0,50 € le parcours / 2 € les 5.



*Jeu de piste (en voiture)

2 parcours au choix pour une aventure unique en Cœur de Moselle ! Sur la piste d'un trésor, il vous faudra résoudre des énigmes en vous rendant dans différents points d'intérêts du territoire. 1 parcours 25 € et 40 € les 2.

Le retour des Jardins d'Henriette

Rendez-vous les 27 et 28 août autour de l'Hôtel de Ville de Saint-Avold : Fête des plantes et de la nature, artisanat, produits du terroir, animations, restauration et buvette. Nombreux exposants, entrée libre.

Le + : samedi dès 15h concert de saxophone de Raoul PARAZZA et à 19h concert et bal folk avec les Slinky Boys. Dimanche de 15h à 17h, ambiance guinguette et bal musette avec Radio Saint-Nabor !

Renseignements à l'Office de tourisme au 03 87 91 30 19.



Rendez-vous au 28 rue des Américains – 57500 SAINT-AVOLD

Tél : 03 87 91 30 19 - Mail : contact@tourisme-saint-avold.fr

Site : <https://www.saintavold-coeurdemoselle.fr/>

: [tourismesaintavold](https://www.facebook.com/tourismesaintavold)

: [otsaintavoldcoeurdemoselle](https://www.instagram.com/otsaintavoldcoeurdemoselle)

CINEMA

plein air

Avec le soutien de

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



Les séances programmées

 **VENDREDI 1^{ER} JUILLET**

 **VALMONT**

 *Paddington rencontre la famille Brown*


Informations :

Tél. : 03 87 92 11 34

Mail : accueil@mairiedevalmont.fr

 **SAMEDI 20 AOÛT**

 **MORHANGE**

 *La Vache*


Informations :

Tél. : 03 87 86 22 11

Mail : contact@morhange.fr

 **VENDREDI 15 JUILLET**

 **SUISSE**

 *Donne-moi Des Ailes*

Informations :

Tél. : 03 87 86 41 26

Mail : mairie.suisse@wanadoo.fr

 **VENDREDI 26 AOÛT**

 **L'HOPITAL**

Informations :

Tél. : 03 87 29 33 80

Mail : mairie@ville-lhopital.fr

 **SAMEDI 16 JUILLET**


 **RACRANGE**

 *Donne-moi Des Ailes*


Informations :

Tél. : 03 87 86 12 75

Mail : mairie.racrang@wanadoo.fr

 **SAMEDI 27 AOÛT**

 **VAHL-EBERSING**

 *Calamity, une enfance de Martha Jane Cannary*

Informations :

Tél. : 03 87 90 95 03

Mail : vahl-ebersing.maire@wanadoo.fr